

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2023

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES
MENACES - (N° 1301)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF187

présenté par

Mme Jacquier-Laforge, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 2

À l'alinéa 19, après la dernière occurrence du mot :

« lieux »,

insérer les mots :

« et zones ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.